

LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Par

**Le Comité sur la gestion des matières résiduelles du
Groupe de simplicité volontaire de Québec**

Québec, 2005

Introduction

La simplicité volontaire (SV) est un mode de vie qui s'intéresse beaucoup à toute la question de l'environnement et en particulier à la gestion des matières résiduelles. Celle-ci comprend principalement les thèmes de la réduction, du réemploi, du recyclage et du compostage. La question de la réduction à la source de la consommation, est pour la SV une priorité que devrait se donner la société québécoise et occidentale en général.

La problématique des matières résiduelles est importante. Actuellement, les québécois produisent en moyenne plus d'une tonne de déchets par personne par année et cette quantité est en croissance. Cette croissance se fait au rythme de l'augmentation de la consommation. Même si ces quantités nous apparaissent impressionnantes, il faut garder en tête que les matières résiduelles ne sont pas générées seulement lors de la consommation, mais tout au long du processus de production de la marchandise, en commençant par l'exploitation de la matière première, le transport, la fabrication du bien et sa mise en marché. En considérant cette réalité, on peut imaginer que les quantités de déchets effectives sont beaucoup plus grandes que celles que nous gérons à la maison.

Les différentes municipalités et communautés urbaines du Québec se sont dotées de plan directeur de gestion des matières résiduelles au cours des dernières années. Toutefois, partout le thème de la réduction est traité de façon très limitée et ne fait généralement pas l'objet d'engagement précis.

Finalement, toutes les actions de gestion des matières résiduelles, que ce soit la réduction, le réemploi, le recyclage ou le compostage, exigent pour être efficaces une abondante éducation de la population. Par conséquent, des budgets importants doivent y être alloués.

1. La réduction

La réduction à la source des matières résiduelles a toujours été l'enfant pauvre de la récupération, malgré sa position prioritaire dans la hiérarchie des 3R. La réduction des matières résiduelles peut se réaliser par l'adoption de plusieurs actions par la population. Les principales sont la réduction de la consommation, la dématérialisation de la consommation, le partage des biens matériels, l'utilisation des services de location puis l'habitude des achats responsables.

1.1 La réduction de la consommation

La façon la plus simple et la plus rationnelle de réduire les tonnes de déchets que nous produisons chaque année est de couper dans la surconsommation matérielle. Ensuite, nous allons voir qu'un bon moyen d'y arriver est de réduire son exposition à la publicité, en éliminant entre autres, une partie de la publicité qui nous atteint à la maison. La réduction de la consommation peut également se faire de toutes sortes de façon. Nous en nommerons quelques-unes. Nous répondrons ensuite à la question qui est souvent une préoccupation quand on aborde cette possibilité : « La réduction de la consommation peut-elle nuire à l'économie »? Cette section se terminera par un exposé sur la forme que devrait

prendre le programme d'éducation et de sensibilisation dans ce domaine précis de la réduction de la consommation.

1.1.2 Couper la surconsommation

Ne consommons-nous pas souvent plus que nos "besoins réels"? Plus nous surconsomons, plus nous générons des déchets. Les conséquences sont de payer des coûts économiques, environnementaux et sociaux très importants.

Paradoxalement, cette surconsommation n'apporte pas le bonheur promis. Effectivement, on a vu ces dernières années une augmentation importante des problématiques telles que: l'épuisement professionnel, les consultations de psychologues, les divorces et même les suicides. Tout ceci, et bien d'autres indices encore, ne sont pas très rassurants et indiquent une détérioration du bien-être des individus dans notre monde moderne. La société occidentale toute entière est devenue une société de consommation, d'où découle une importance démesurée donnée au "Dieu Argent". De la même manière, la personne n'est plus considérée comme un individu-citoyen, mais est plutôt réduite au rôle de producteur-consommateur.

En outre, la surconsommation amène indubitablement des problèmes environnementaux, comme l'épuisement accéléré des ressources et une pollution croissante. À cet effet, on observe que la planète donne de plus en plus de signes qu'elle se détériore et ne peut plus se régénérer parfois.

Une bonne façon de couper dans la surconsommation est de se demander avant chaque achat : « En ai-je vraiment besoin? ». Dans ce contexte, le GSVQ viens de produire un autocollant, grand format, pour apposer sur les véhicules avec l'inscription « En as-tu vraiment besoin? Dis non à la surconsommation et à sa pollution! » Une autre bonne façon de réduire la surconsommation est de retarder systématiquement de quelques jours l'achat des objets convoités. Si après une période de sept jours l'objet désiré n'est plus dans nos priorités, c'est qu'il n'était pas « un besoin réel » mais un désir commandé par la publicité.

1.1.3 La réduction de la publicité

La réduction de la consommation est facilitée par une réduction de l'exposition à la publicité. En effet, comment résister au matraquage publicitaire à raison de 2 500 à 5 000 messages publicitaires par personne et par jour. La publicité est donc omniprésente et très peu d'initiatives réussissent à la contrôler.

Une bonne façon de réduire l'exposition à la publicité est de moins regarder la télévision, vecteur publicitaire par excellence. Le mieux est de lui préférer la radio (certains postes n'émettent que peu ou pas de pub) ou la lecture de certains journaux de type informatif comme le Devoir où la publicité est minimale. De façon générale, avec les médias écrit on a plus le choix de regarder la pub ou de l'ignorer.

Afin de réduire l'affluence et l'influence des tracs publicitaires, le Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ) a mis au point une initiative dans la région de Québec. Nous avons d'abord fait imprimer des autocollants avec l'inscription: "Publicité... non merci", lesquels sont offerts

à la population afin qu'ils soient apposés sur les boîtes aux lettres. Nous avons aussi mesuré qu'un simple autocollant de \$1.00 peut sauver jusqu'à \$300/porte/an de matériel publicitaire. En plus, imaginez les gains pour l'environnement et la production de déchets. Ce sont là des possibilités de réduire le gaspillage de quantité de papier considérable. De même, des sommes importantes peuvent être économisées. Seulement dans la région de Québec ceci totalise plusieurs millions de dollars qui peuvent être économisés en ne distribuant pas de publi-sacs à ceux qui n'en veulent pas.

Notre petite initiative de l'autocollant a été imité par la ville de Québec en 2003 alors que nous leur présentions notre matériel. La ville de Montréal a fait la même chose un peu plus tard. Toutefois, il reste bien du travail de sensibilisation à faire pour faire adopter cet autocollant par tout ceux qui ne désirent pas le publi-sac ou qui ne désire que leur journal de quartier.

De plus, ne devrait-on pas soulever la question du droit que prennent ces entreprises à "déverser", sans permission, toutes ces circulaires de publicité aux portes des résidences. Par exemple, nous avons appris que certaines villes, comme Rosemont, ont interdit la distribution de publicité aux portes des résidences sur leur territoire, sans l'autorisation expresse des propriétaires.

1.1.4 Quelques moyens pratiques de réduire sa consommation

- ✂ L'utilisation du publi-sac dans sa version Internet est une alternative à la version papier. Sur le site www.supermarche.ca on peut trouver les circulaires des principales chaînes d'épicerie et de pharmacies au Québec.
- ✂ Les factures les plus courantes, comme celles d'Hydro-Québec, Bell Canada, celles de certaines institutions bancaires et de grands magasins, les compagnies de crédit entre autres pourraient être consultées et payées par Internet. Ceci réduirait, à la fois la quantité de papier à chaque mois, mais aussi les frais de poste. Si une quantité importante de ménages décidaient de gérer ainsi leurs différents comptes, il en résulterait d'importantes réductions des déchets.
- ✂ Les communications avec Internet pourraient prendre plusieurs formes additionnelles comme les rapports d'impôt, les inscriptions à toutes sortes d'activités, les rapports financiers annuels des entreprises, etc.
- ✂ L'usage de sacs de magasinage en tissu pour faire les emplettes est une excellente façon de réduire l'usage des sacs de plastique et de papier. Le GSVQ en fait confectionner par un groupe de réinsertion sociale depuis 2002 et cette pratique s'est maintenant répandue partout au Québec.
- ✂ La réduction du gaspillage peut aussi passer par l'habitude de faire les photocopies recto/verso.

1.1.5 La réduction de la consommation nuit-elle à l'économie?

Il existe une croyance populaire voulant que la réduction de la consommation nuise à l'économie. Toutefois, une telle réduction n'est pas nécessairement en opposition directe avec une économie saine. Ceux qui craignent des baisses d'emploi n'ont pas pensé à la création d'emploi dans

des domaines reliés à la récupération (recyclage, réemploi, compostage et valorisation des matières résiduelles) de même que pour « la réparation » de l'environnement.

Les éléments qui précèdent illustrent des possibilités intéressantes de réorientation de l'économie. Toutefois, ce qui est certain, c'est qu'un individu qui diminue sa consommation aura moins besoin d'argent, d'où la possibilité de moins travailler. Ceci laissera de la place à d'autres travailleurs.

De la réduction du temps de travail résultera, une plus grande disponibilité, une denrée si rare dans nos sociétés contemporaines. Alors, les personnes pourront investir du temps pour eux, leurs proches et leur communauté.

Finalement, soulevons donc le vrai problème! : «La question de la réduction de la consommation est-elle vraiment importante dans un des pays les plus riches au monde? ». Ne devrait-on pas plutôt poser la question : « L'augmentation constante et apparemment sans limites de la consommation, avec tout ce que cela entraîne, apporte-t-elle plus de qualité de vie, plus de satisfaction, plus de bonheur? ». Poser la question c'est quasiment y répondre... Il est démontré qu'à partir d'un certain niveau de vie raisonnable, toute augmentation de la consommation n'apporte pas de bonheur additionnel et que c'est souvent le contraire qui se produit.

1.1.6 L'éducation à la réduction de la consommation

Toute cette question de la réduction de la consommation devrait faire l'objet d'un vaste programme d'éducation et de sensibilisation. Actuellement dans nos sociétés, aucun organisme ne joue véritablement ce rôle. Les organismes publics, incluant le gouvernement, de peur de nuire au monde des affaires, ne ralentissent d'aucune façon l'ardeur publicitaire qui est le véritable moteur du système de consommation. Il en résulte une orgie de promotion et de consommation sans précédent. Tout ceci est, non seulement insoutenable pour la planète à moyen terme, mais constitue une forme de plus en plus criante d'injustice par rapport à plus de la moitié de l'humanité qui n'arrive même pas à satisfaire ses besoins de base. Même nos écoles secondaires n'offrent plus de cours sur l'éducation à la consommation .

1.2 La dématérialisation de la consommation

La dématérialisation de la consommation n'est pas nécessairement une réduction de la consommation, mais un changement de forme de celle-ci. Elle se caractérise par des achats non-matériels ou à faible contenu matériel plutôt que forte en contenu matériel. Par exemple, quelqu'un peut s'inscrire à un cours d'activités physiques dans sa municipalité plutôt que de s'acheter des équipements d'exercice à la maison, s'abonner au théâtre plutôt que de se procurer un ensemble de cinéma maison ou décider de voyager en autobus plutôt que de faire l'acquisition d'une deuxième voiture. Les principaux avantages de la dématérialisation de la consommation sont une diminution appréciable des ressources matérielles nécessaires, de l'énergie requise et de la pollution (incluant les déchets) qui résultent de la production et de l'usage de biens matériels. Tout ça, sans diminution réelle de la qualité de vie, quand ce n'est pas une amélioration de celle-ci..

1.3 Le partage des biens matériels

L'individualisme règne en maître dans notre société. Il porte, entre autres, les gens à acheter un bien plutôt que de le partager avec leurs voisins, famille, collègues, etc. « Je ne veux pas déranger les autres! » où « être achalé! » ou encore « je suis capable de me le payer! » diront certains pour justifier leurs habitudes de satisfaire leurs besoins en solitaire. Cependant, il serait avantageux à plusieurs niveaux de généraliser des pratiques de partage. Dans cette perspective, les citoyens qui s'y adonneraient, garderaient leurs ressources financières pour des biens plus essentiels. En outre, le partage des biens matériels permettrait la création d'un tissu social plus serré par l'augmentation des communications entre les individus. Il n'y a rien comme de partager des biens et des services pour se voir et se parler fréquemment. En plus des bénéfices sociaux et économiques, le partage des biens matériels entraîne une réduction significative des quantités de déchets.

1.4 Les services de location

Dans notre monde de consommation et d'individualisme, nous achetons plusieurs produits que nous utilisons très peu. Ne serait-il pas plus rentable, à plusieurs niveaux, de louer ces produits, au lieu de les acheter et de les entreposer ensuite dans notre garage ou notre sous-sol? C'est ce que l'on pourrait faire abondamment avec certains articles de sport, outils et d'accessoires de bébé, par exemple.

1.5 Les achats responsables

Les achats responsables devraient faire partie des préoccupations des consommateurs. Ce type d'achat passe par une forme d'éthique par rapport aux biens de consommation. Cette éthique doit prendre en considération le cycle de vie des produits. Par exemple, le bien est-il durable, réutilisable, recyclable, réparable, minimise-t-il les emballages, comment se comporte-t-il à l'enfouissement ou à l'incinération? Il existe également d'autres considérations relatives aux achats responsables qui dépassent la problématique des déchets. Entre autres, le consommateur doit être amené à réfléchir à la provenance et aux conditions environnementales et sociales de production, de fabrication, de transport et de vente des différents produits.

1.6 Conclusion

La réduction et ses diverses composantes pourraient apporter aux individus, l'arrêt de la course folle à l'argent, passant souvent par le travail excessif. Il en résulterait, alors, plus de temps pour les proches et la communauté. Le solde serait des individus plus heureux dans une société plus viable.

Devant tous ces gains potentiels, on peut se demander pourquoi il est si difficile de mettre en application la réduction à la source. En fait, toute cette question est "quasi révolutionnaire" dans notre monde actuel, car la course à la consommation et les possibilités de croissance paraissent sans limites. Le défi est donc de taille et consiste à rationaliser en plus d'humaniser le capitalisme pour le rendre au service d'une véritable qualité de vie des gens et ce, dans le respect des capacités de l'environnement.

S'attaquer efficacement à la réduction de la consommation comblerait une grave lacune de notre système économique. Ces préoccupations sont actuellement relayées le plus souvent au soin de

groupes communautaires et environnementaux qui n'ont que très peu de moyens et qui sont constitués presque exclusivement de bénévoles. Malgré des déclarations "ronflantes" de certains financiers et de nos politiciens qui prétendent se préoccuper de développement durable, il est évident, qu'il n'y a pas de volonté réelle. Le mouvement de simplicité volontaire est d'ailleurs passé au stage de « la décroissance » plutôt que du développement durable, expression qui n'a été, de toute façon, qu'un alibi pour continuer à produire à grande échelle.

2. Le réemploi

Le réemploi présente un grand potentiel dans le domaine de la réduction des matières résiduelles. Non seulement le réemploi peut-il permettre de réduire les déchets, mais encore peut-il accroître le mieux-être des populations, sans nécessiter l'addition de ressources financières importantes. De plus, les bénéfices environnementaux peuvent être considérables. En effet, le réemploi permet la réduction de l'exploitation des ressources et de l'énergie ainsi qu'une diminution de la pollution car la réutilisation d'objets existants entraîne une baisse de la fabrication d'objets neufs.

2.1 Forces actuelles

L'une des plus grandes forces actuelles dans le domaine du réemploi est l'habitude des gens, et parfois des entreprises, de donner leurs surplus à des organismes d'entraide ou des entreprises d'économie sociale. En effet, les Québécois en général ont horreur du gaspillage et quand un produit est encore bon, ils souhaitent sa réutilisation, souvent en en faisant profiter les moins biens nantis.

C'est ainsi que sont apparus, au cours de l'histoire, des groupes d'entraide matériel, aujourd'hui fort nombreux. C'est d'ailleurs ceux-ci qui représentent, selon nous, la deuxième grande force actuelle dans le domaine du réemploi. Ces organismes peuvent être investis d'une mission caritative comme les comptoirs de la Société St-Vincent-de-Paul et Moisson-Québec ou encore viser l'économie sociale, comme les Ressourceries. D'autres entreprises, privées celles-là, se spécialisent en réemploi de matières résiduelles, comme les friperies et le Village des Valeurs (ce dernier combinant le don à un organisme de charité et la vente à but lucratif). En plus de ces organisations, le domaine du réemploi comprend toute une panoplie d'autres moyens d'échange comprenant les marchés aux puces, les ventes de garage, les ventes via les annonces classées dans les journaux et Internet, le simple don à un proche, etc.

2.2 Faiblesses actuelles

Les faiblesses actuelles du secteur du réemploi se situent dans quatre domaines principaux : le peu de dynamisme des ventes, la dépendance de l'aide financière extérieure, la désorganisation du réseau des acteurs et les difficultés de conservation des objets.

2.2.1 Le peu de dynamisme des ventes

La plus grande faiblesse du domaine du réemploi est le peu de dynamisme des ventes. En effet, ce qui surprend le plus dans ce secteur d'activité, ce sont les importants excédents invendus. Certains ont mentionné des chiffres de l'ordre de 50% voire 75% des quantités d'objets donnés à des organismes qui étaient soit retournées aux déchets, soit vendues à un niveau inférieur du marché (surtout l'exportation) avec une éthique parfois douteuse. Pour certaines organisations, c'est la quasi-totalité des objets de certaines catégories, comme les petits appareils électriques et électroniques par exemple, qui sont carrément jetés. Les conditions et manipulations déficientes lors des collectes expliquent parfois ces pertes. Parfois c'est le peu de "rentabilité" des réparations qui sont les principales causes. Ce dernier domaine est un drame de gaspillage dans nos sociétés. En effet, il est souvent plus "rentable" financièrement pour un citoyen d'acheter un appareil électrique ou électronique neuf, comme un grille-pain, une imprimante d'ordinateur ou un DVD par exemple, plutôt que de le faire réparer. La grande majorité des organisations de récupération n'arrivent pas non plus à remettre ces objets dans le circuit de la consommation, faute de main-d'œuvre compétente et de pièce bon marché.

Nous croyons que le peu d'intérêt, dans la population pour le domaine des objets usagés, est attribuable, en grande partie, à des préjugés. Un de ces préjugés est le mépris généralisé pour ce qui est vieux ou qui a déjà servi. Un autre, c'est la croyance que la raison d'être des organismes caritatifs est l'aide aux démunis et que, si les gens plus fortunés y font des achats, ils priveront les moins nantis de biens essentiels. D'autres facteurs, plus tangibles ceux-là, jouent également contre le choix d'articles usagés :

- les recherches parfois plus intenses pour trouver un objet usagé;
- des raisons d'hygiène pour certains produits;
- la propreté et l'apparence générale plutôt rebutantes de certains magasins;
- la nécessité d'envisager des réparations;
- l'absence de garantie, etc.

D'autres personnes mentionneront tout simplement, pour leur part, ne pas acheter d'articles usagés simplement "parce qu'ils ont les moyens" de se procurer du neuf.

2.2.2 Dépendance de l'aide financière extérieure

Une autre grande faiblesse du réseau du réemploi est, dans le cas des organismes caritatifs, et d'économie sociale, leur grande dépendance financière aux subventions publiques. Ceci les rend particulièrement fragiles. Ces organismes, de par leur mission humanitaire, donnent ou vendent souvent, à très bas prix, vêtements, meubles, nourriture, etc. Toutefois, ces problèmes financiers ne sont pas ressentis de façon égale par les différents acteurs. En effet, certaines entreprises privées et certains organismes d'économie sociale s'en tirent très bien, alors que d'autres "vivotent" ou ferment carrément.

2.2.3 Désorganisation du réseau des acteurs

La troisième faiblesse du domaine de réemploi est la désorganisation du réseau des acteurs. En effet, la grande majorité des intervenants dans ce domaine fonctionnent comme des organismes

solitaires. Il y a bien certains regroupements comme la Fédération des St-Vincent-de-Paul ou le Réseau des Ressourceries du Québec et parfois plus localement certains organismes de concertation, mais ceux-ci recevant peu d'aide sont assez peu efficaces pour orchestrer les actions en ce domaine. Leur coordination demeure très décousue et sans force véritable pour harmoniser des actions d'ensemble d'envergure. À ce propos, aucune autorité ou organisme provincial publique ne coordonne et n'encourage véritablement le domaine de réemploi. Ni Recyc-Québec, ni le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs du Québec n'exerce un véritable leadership pouvant réellement orienter et faire se développer les acteurs locaux, régionaux et nationaux dans ce domaine.

2.2.4 La conservation des objets pour le réemploi

Une dernière faiblesse du domaine du réemploi est la difficulté de conservation, inhérente à la matière même, soit la fragilité des objets, soit la difficulté d'y accorder les soins nécessaires à leur préservation. En effet, les vêtements et certains meubles ne doivent pas connaître l'humidité dans leur transfert à l'organisme. De même, les objets comme la vaisselle, les jeux de société ou les jouets comportent souvent des petits morceaux qu'il est si facile de perdre dans les manipulations. Cette contrainte du domaine du réemploi nécessite des pratiques de gestion très particulières et soignées, si on ne veut pas que les objets recueillis ne deviennent "des ordures".

2.3 Conclusion

L'amélioration la plus importante dans le domaine de réemploi serait de poser des gestes concrets afin de dynamiser la vente d'objets usagés. Les organismes publics devraient se positionner carrément en faveur de ce type de commerce. Des campagnes de publicité devraient faire valoir les avantages de ces achats comme:

- la réduction des déchets bien sûr,
- le coût moins élevé pour un tel achat,
- la plus grande durabilité souvent,
- la possibilité de réparer les objets associés aux produits plus âgés,
- l'exclusivité parfois de certains produits découverts,
- les bénéfices pour l'environnement en évitant la fabrication de produits neufs,
- la possibilité par là d'encourager des reventes de "produits québécois" (puisque les bénéfices vont en totalité au Québec même si à l'origine, ils sont fabriqués en Asie),
- l'encouragement d'organismes sans but lucratif et humanitaires.

Une autre façon de dynamiser ce secteur serait que les villes fournissent des espaces publicitaires gratuits dans les journaux de quartier, afin d'annoncer les ventes de garage, les marchés aux puces, les ventes des ressourceries et même des espaces réservés pour la revente d'objets par des particuliers. D'ailleurs, les citoyens rencontrent souvent le problème des coûts élevés des annonces classées, par comparaison à la faible valeur du bien à vendre. D'autres espaces de publicité, de type babillards populaires, pourraient être gratuitement mis à la disposition des citoyens dans les différents bâtiments publics municipaux, comme les bibliothèques et les centres de loisirs ou encore dans les locaux des groupes communautaires associés, etc.

Une autre proposition en ce sens serait que les municipalités favorisent, dans les différents quartiers, la tenue d'événements communautaires, telles des foires d'achat d'articles usagés, des marchés aux puces au profit d'organismes de la communauté ou des journées d'échange de type troc. Ces activités pourraient du même souffle engendrer une certaine vie de quartier et des bénéfices pour des groupes communautaires.

Pour favoriser le réemploi nous croyons, qu'en plus d'aider aux ventes, les organismes publics devraient aider de diverses autres façons les groupes oeuvrant dans ce domaine. Cette aide pourrait prendre la forme de subventions bien sûr, mais pourrait aussi passer par une autre forme d'assistance tout aussi concrète comme la fourniture de locaux. Par exemple, la diminution de l'intérêt des québécois pour la religion résulte dans le délaissement des offices, obligeant les paroisses à se regrouper. Ainsi de vastes locaux, comme des églises ou des presbytères sont peu ou pas utilisés et ce en plein centre-ville. Ceux-ci pourraient être réutilisés à des fins humanitaires et environnementales. Cette aide matérielle pourrait aussi provenir de biens excédentaires des divers organismes publics (meubles, ordinateurs, camions, etc.). Les organisations publiques pourraient également aider à trouver des bénévoles, offrir des exemptions de taxes foncières et de services, fournir des assurances responsabilité civile et pour les administrateurs des OSBL en cause, etc.

Les organismes publics pourrait aussi accompagner les intervenants du domaine de réemploi en organisant des formations comme des cours aux gestionnaires et aux employés, tenir des journées d'étude ou des colloques, et ce, en collaboration avec certains regroupements comme le Réseau Québécois des Ressourceries. Le succès de ces organismes repose beaucoup sur la pertinence et la justesse d'une foule de décisions prises au quotidien, concernant une multitude d'objets disparates, qu'il faut collecter, accepter, nettoyer, laver, réparer, pour lesquels il faut ensuite décider du prix et finalement négocier avec d'éventuels acheteurs. Avec, en plus, une triple mission soit sociale, environnementale et économique, il n'est pas facile pour ces organismes de trouver l'équilibre conduisant au succès.

Ces mêmes organismes publics pourraient prendre la responsabilité de coordination et d'harmonisation des activités des différents acteurs régionaux dans ce domaine. Ceci pourrait pallier à une présence trop discrète d'organismes de concertation locaux ainsi que des lacunes provinciales à ce niveau. Même si certaines initiatives, comme la « Semaine de la réduction des déchets » ou des cours aux "Valoristes" sont organisés, ces activités sont trop rares. Les villes pourraient par exemple s'occuper de publier un répertoire indiquant les endroits où se vendent tous les objets usagés dans leur région. De même, une autre action concertée des organisations pourrait consister à faire pression pour obtenir des exemptions de taxes sur la vente des objets usagés.

Finalement, un autre type d'aide des organismes publics pourrait prendre la forme de subventions pour la recherche et le développement dans ce domaine où les fonds disponibles sont très rares. À titre d'exemple, des projets de recherche afin d'inventorier certains surplus commerciaux et industriels et d'en tester la réutilisation possible serait intéressant. De même, une étude qui établirait les fondements du succès de certains organismes, lorsque beaucoup d'autres périssent. Aussi, il serait utile de mener des études comparées de différentes procédures de collecte ou de traitement des marchandises pour favoriser une plus grande récupération. Par exemple, il n'est pas rare d'observer des conteneurs, servant à la collecte utilisée par des organismes, où y sont entassés pêle-mêle des vêtements, des appareils électriques et des gallons de peinture. Y aurait-il des façons plus appropriées

de collecter les matières? Un autre exemple de recherche utile serait de tenter de trouver une méthode rentable de réparer tous ces petits et gros appareils électriques, électroniques et à moteur.

Le domaine du réemploi est particulièrement important. En effet, il présente de grands bénéfices sur les triples plans social, environnemental et économique. À la fois, ce domaine permet de grands espoirs de réduction des déchets et des possibilités de mieux-être de la population, et ce à faible coût. Pour « les simplicitaires » c'est là un moyen par excellence pour réduire le coût des achats. De façon générale cependant actuellement, tout le domaine du réemploi est mal exploité et peu aidé.

3. Le recyclage

Le recyclage est, parmi les actions de récupération des déchets, celui qui a le plus d'histoire au Québec. Curieusement, même si la réduction et le réemploi ont toujours été présentés comme prioritaires dans la planification des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation), le recyclage a été privilégié, et de loin, dans les gestes concrets. Ceci de toute évidence pour éviter les conflits avec les activités commerciales.

Le recyclage demeure toutefois une activité importante. Ainsi, toute l'industrie de la collecte sélective, du tri, de la consigne et du recyclage proprement dit s'est développée autour des matières comme le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal principalement.

La gestion des matières recyclables, même si elle est bien implantée dans la province, a fait l'objet de plusieurs lacunes, jusqu'à présent.

- ✂ Tout d'abord, il existe un manque d'espace et de contenants adaptés pour recueillir les matières recyclables dans les cuisines des maisons. Celles-ci sont peu ou pas adaptées pour recevoir un contenant de recyclage. Les municipalités fournissent généralement un bac de 64 litres communément appelé bac bleu ou vert. Toutefois, encore là, à quel endroit doit-on le placer? Le range-t-on dans le garage, la cave, le portique ou sur la galerie? En outre, il est peu pratique, car les objets sont exposés aux intempéries, les papiers se dispersent souvent dans la rue quand il vente, etc.
- ✂ Aussi, il y a la quasi-absence d'incitatifs volontaires ou coercitifs pour amener une participation plus nombreuse au recyclage, si bien que les performances dépassent rarement 20% des matières résiduelles.
- ✂ Par surcroît, aucune méthode véritablement pratique de recyclage n'a été mise au point pour les blocs appartement, surtout les grands établissements.
- ✂ Finalement, les programmes d'éducation et de sensibilisation sont en général fort déficients presque partout.

L'introduction de bacs roulants à grand volume pour le recyclage sont prévu à de nombreux endroits. Même si ceux-ci seront peut-être embarrassants pour certains propriétaires, ce changement de contenant apparaît comme une amélioration. Les principaux avantages sont : la protection des matières

recyclables contre les intempéries, l'élimination de l'éparpillement de matériel dans les rues, son transport facilité car sur roues, l'espacement des collectes et la réduction des coûts.

Nous croyons que toute la logistique de gestion domestique du recyclage devrait être améliorée. D'abord, en favorisant une conception architecturale des maisons neuves ou une adaptation des cuisines existantes, afin de prévoir l'introduction d'un contenant pratique pour la récupération des déchets recyclables et ce de façon esthétique. Ensuite il faudrait populariser un contenant spécifique pour cet usage. Ces conceptions devraient prévoir aussi de la place pour le contenant de matériel compostable.

Nous croyons de plus qu'il serait essentiel d'introduire une forme de réglementation, obligeant la participation au recyclage. Il devient très onéreux et peu efficace d'organiser des collectes porte-à-porte lorsque le taux de participation est faible.

Pour compléter le tout, on devrait instaurer une véritable "police du recyclage" qui inspecterait les matières résiduelles aux portes. Les résultats du travail de ces inspecteurs pourraient se traduire soit par un avis de félicitations pour les participants soigneux, soit par un avis d'infraction lorsque le recyclage n'est pas fait correctement. Finalement, le tout pourrait se répercuter sur les comptes de taxe soit par une diminution, soit par une augmentation de taxes selon la participation des gens au recyclage.

Une autre proposition est d'accroître le nombre de matières recyclables, en y intégrant dans les collectes, le polystyrène, les pellicules de plastique, les contenants cartonnés pour breuvages, etc. Souvent ces matières ne sont pas collectées par les villes. Il serait aussi motivant pour la population de connaître le résultat de la transformation du matériel recyclé. À quoi sert le plastique et les boîtes de conserve recyclées par exemple.

Finalement, nous croyons que des recherches devraient être effectuées sur les méthodes de collecte des matières recyclables dans les multilogements.

4. Le compostage

La matière organique "compostable" est importante puisqu'elle représente plus de 40 % du poids des matières résiduelles. Cette matière est également "un très mauvais déchet," parce qu'elle produit des eaux de lixiviation lors de sa décomposition (l'eau de pluie s'infiltrant dans les sites d'enfouissement sanitaire agit comme dans un filtre à café et l'eau de la nappe phréatique devient polluée). Lorsqu'incinérées, elle nuit significativement à la combustion, à cause du fort contenu hydrique. Par opposition, cette matière organique, lorsque gérée de façon appropriée par le procédé naturel de compostage, devient un excellent amendement du sol nommé "compost".

Au Québec, actuellement la très grande majorité des matières organiques domestiques se retrouvent aux déchets. En effet, il n'y a que la collecte des résidus verts (gazon et feuilles) dans certaines localités, puis les quelques adeptes du compostage domestique qui permettent de réduire les quantités de matières organiques enfouies ou brûlées. Quelques villes font aussi la collecte spéciale des

arbres de Noël pour acheminer des quantités peu suffisantes pour les coûts que cela occasionne. Cette pratique est, par conséquent, très discutable. La même chose pour les boues des stations d'épuration, pourtant compostables, qui sont rarement utilisées dans la production d'amendement de sols.

La principale amélioration prévue à court terme dans bien des municipalités est l'introduction de la collecte à trois voies (ajout de la collecte des matières putrescibles) dans les résidences et les multilogements. Le bac roulant est un bon moyen de procéder pour cette collecte. Toutefois, nous nous posons des questions sur certains aspects pratiques relatifs à l'utilisation de ce bac soit:

- l'espace de rangement d'un 3^e bac roulant aux résidences surtout en hiver,
- la difficulté à garder ce bac propre,
- les problèmes d'odeur s'en dégageant spécialement en été, etc.

Plusieurs villes prévoient que la cueillette de matière organique sera complétée par des centres régionaux de compostage. Même si cette introduction de la collecte à trois voies est un réel progrès, cela ne devrait pas faire oublier que la meilleure méthode, à plusieurs points de vue, pour gérer les matières putrescibles, demeure le compostage domestique. Celui-ci est déjà bien connu, car effectué depuis longtemps, mais par un nombre limité de personnes. Il comprend plusieurs avantages soit d'être réalisé par le propriétaire lui-même sur son terrain attenant à sa résidence ce qui le responsabilise à l'égard de ses déchets et minimise les coûts. Un autre avantage est que cette méthode peut être instaurée graduellement, par opposition à une collecte de 3^e voie, où toute une population doit commencer en même temps.

Les techniques de compostage domestique sont également bien connues et nécessitent un minimum de formation pour être adoptées. Certaines villes ont développé des cliniques de formation sur le compostage domestique qui sont généralement très bien structurées. Finalement, les composteurs domestiques existent déjà dans le commerce. Pour l'extérieur, il y en a plusieurs modèles à un coût raisonnable. À ce chapitre, le GSVQ a développé deux modèles en bois (composteur domestique et composteur communautaire), de conception unique et ingénieuse, peu dispendieux et fabriqué à grande échelle dans un atelier de réinsertion sociale de la région de Québec. Ces composteurs, de même que des « récupérateurs pour la cuisine » (des contenants servant à amasser la matière organique dans la résidence), de même que des « récupérateurs pour l'hiver » (des chaudières de plastique de 20 litres servant, pendant l'hiver, à entreposer la matière organique près de la maison) ont également été popularisés par le GSVQ, dans la région de Québec. Le GSVQ a aussi mis en marché récemment des tamis à compost. En plus du compostage domestique à l'extérieur, il y a même une possibilité pour les mordus de faire du compostage domestique à l'intérieur des appartements, grâce au vermicompostage. Finalement, les villes seraient bien avisées de généraliser la pratique adoptée par certaines municipalités, soit de subventionner l'achat de ces types de composteurs domestiques et communautaires.

Une autre mesure efficace de gestion des résidus organiques est l'herbicyclage, c'est-à-dire l'habitude de laisser le gazon coupé sur le terrain.

Par contre, une pratique, déplorable cette fois, est l'usage de broyeurs à déchets souvent installés dans la chasse d'eau de l'évier. Ceux-ci sont une « abomination environnementale ». En effet, ils provoquent la destruction de quantité importante de précieuses matières organiques. Le résultat est

la pollution des eaux d'égout, entraînant des coûts de traitement additionnel des eaux usées. Cette pratique, tout à fait inappropriée pour gérer les matières putrescibles, devrait être interdite au Québec.

Finalement, il apparaît essentiel pour faire un succès du compostage municipal, de développer à court terme des marchés pouvant accueillir, à bon prix, de grandes quantités de compost. Il nous vient automatiquement à l'esprit le monde de l'agriculture (ou les terres s'épuisent de plus en plus) et de l'horticulture (devenant de plus en plus populaire), quand on pense à un tel développement. Pour ce faire, il ne faudrait pas attendre passivement les actions du marché, guidées essentiellement par la recherche de profit. Il faudrait plutôt chercher de nouvelles pistes sorties du fruit de notre imagination. Dans ce cadre, on pourrait penser à la création de fonds d'envergure permettant la commercialisation du compost à prix compétitif. Ces fonds pourraient être le fruit de revenus provenant d'écotaxes telles des taxes supplémentaires sur la gestion des déchets et les emballages, des taxes vertes sur certains produits polluants comme les engrais et pesticides, etc.

Conclusion

L'obligation qu'ont les MRC et Communautés Urbaines de se doter de plans de gestion des matières résiduelles, puis l'obligation aussi qu'elles ont de récupérer les matières compostables en plus des objectifs élevés de récupération fixés par le gouvernement provincial sont toutes de bonnes nouvelles pour l'environnement. Reste à voir comment ces objectifs et lois se matérialiseront dans les faits.

De plus, la nouvelle Loi 102 taxant les emballages ouvre une voie d'espoir par les sommes qu'elle rendra disponible. En particulier, l'opportunité pour les médias de "payer leur contribution" par de l'espace publicitaire offre une belle occasion pour y réaliser des programmes d'éducation et de sensibilisation d'envergure, en particulier à la réduction de la consommation.

Finalement, le domaine de la recherche, même effectué localement, devrait être considérablement développé pour ouvrir des horizons, spécialement dans les domaines de la surconsommation et de ses relations avec le bonheur, du développement de méthodes de travail en rapport avec le réemploi et le recyclage, de l'ouverture des marchés pour les matières recyclées et le compost.

Note : Le présent texte, est inspiré d'un rapport produit par un comité du GSVQ auquel participait Sylvie Rouillard, Danae Lussier, Loriane Thibodeau et Clarisse Gamache. Pascal Grenier en assurait la coordination. Le rapport complet fut présenté lors de sa participation aux audiences publiques tenues par la Communauté Métropolitaine de Québec, dans le cadre de l'adoption de son plan de gestion des matières résiduelles en 2004.